

RAPPORT N° 03/3-54  
au Conseil Municipal

OBJET

**AMENAGEMENT DU PARC DES EXPOSITIONS  
ET DES CONGRES AUGUSTE LEGROS**

**ACQUISITION DE MATERIELS DE CONGRES**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

Dans le souci de développer le tourisme d'affaires sur le produit expositions et congrès, la Commune doit procéder à l'acquisition de matériels pour l'équipement du Bureau des Congrès de l'Association Dionysienne de Promotion Economique.

Sont ainsi envisagés l'acquisition des matériels suivants :

Descriptif	Quantité	Montant approximatif
Lot n° 1 gradins démontables, utilisables en intérieur, esthétiques, chaises en tissus avec tablettes écrites, modulables, pour un nombre total de 300 places assises ;	1	150 000 euros
Lot n° 2 vidéo-projecteur (5 000 lumens avec interface informatique intégré) ;	1	20 000 euros
Lot n° 3 praticables de scène adaptables, permettant des configurations différentes, évolutifs et esthétiques, de dimension standard 2 m x 1 m, avec piétement à hauteur fixe permettant de réaliser des scènes et gradins jusqu'à 3 m de haut.	10	10 000 euros

Le coût prévisionnel étant fixé à 180 000 euros, il y a lieu de recourir à la procédure d'appel d'offres.

Par ailleurs, afin de prendre en compte cette nouvelle mise à disposition pour l'ADPE, un Avenant à la Délégation de Service Public sera proposé ultérieurement au Contrat en cours.

Je vous demande, en conséquence :

## RAPPORT N° 03/3-54

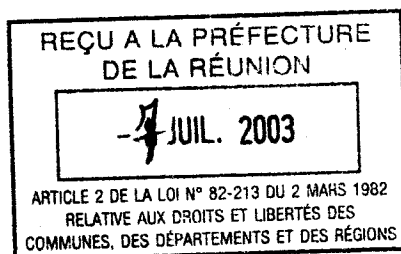
- d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :
  - . procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 10, 33 et 50 à 68 du Code des Marchés Publics) ;
  - . marché décomposé en trois lots précités, chaque lot correspondant à un mobilier spécifique, ce qui élargirait la mise en concurrence ;
  - . enveloppe budgétaire : 180 000 euros / crédits inscrits au Budget principal aux Chapitre 21 et Compte 2184 ;
- d'approuver le projet ;
- de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer le(s) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) sur avis favorable de la CAO ;
- d'autoriser la signature du (des) marché(s) par mon Délégué ou moi-même.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Pour le Maire absent**



**Dominique FOURNEL**  
2<sup>ème</sup> Adjoint



**DELIBERATION N° 03/3-54  
du Conseil Municipal  
en séance du mercredi 25 juin 2003**

**OBJET**

**AMENAGEMENT DU PARC DES EXPOSITIONS  
ET DES CONGRES AUGUSTE LEGROS**

**ACQUISITION DE MATERIELS DE CONGRES**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire au Budget principal 2003 sous les Chapitre 21 et Compte 2184 ;

Sur le RAPPORT N° 03/3-54 présenté par le Maire au nom des Commissions 1° Développement Economique, Tourisme et Coopération, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché d'acquisition de matériels pour l'équipement du Bureau des Congrès au Parc des Expositions et des Congrès Auguste Legros.

**ARTICLE 2**

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

**DELIBERATION N° 03/3-54**

**ARTICLE 3**

Autorise le lancement de la procédure.

**ARTICLE 4**

Autorise la passation du (des) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, du (des) marché(s) négocié(s).

**ARTICLE 5**

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 02 JUIL. 2003

**Pour le Maire absent**



**Dominique FOURNEL**  
2<sup>ème</sup> Adjoint

